

PV RECEPTION DE TRAVAUX

Je soussigné, M. ANTONY 06 89 37 39 49 / 451 CHEMIN DES PISTOUS 82000 MONTAUBAN
(le client ou maître d'ouvrage), (2 VILLAS MITOYENNE)

Concernant les travaux exécutés en date du 20 / 06 / 2024 par l'entreprise :
LALOI MENUISERIES

A la demande de la société SAS LALOI MENUISERIES, procède à leur réception.

Le client ou maître d'ouvrage déclare que :

Cette réception est prononcée sans réserve.

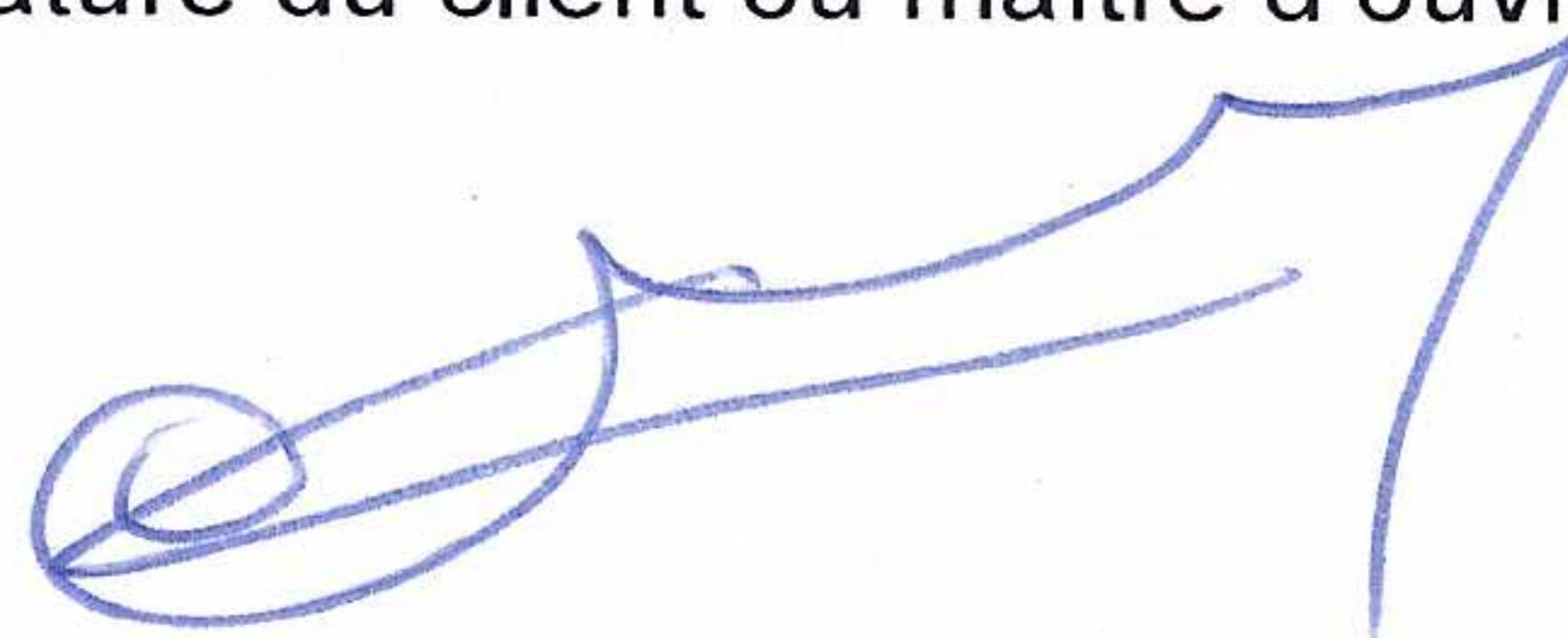
Cette réception est prononcée avec les réserves suivantes :

Cette réception est refusée / différée (rayer la mention inutiles) pour les motifs suivants :

La signature du PV de réception des travaux et le règlement autorisent le client ou maître d'ouvrage soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à MONTAUBAN le 20/06/2024
En 2 exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Signature du client ou maître d'ouvrage



Signature de l'entreprise



Réservé au service administratif : Nom intervenant : _____
Date d'intervention ____ / ____ / ____
Horaires d'intervention de ≥ h 15 mn à 8 h 45 mn